
[Imprimer](#)

Des travaux à mener sur les canaux parisiens et sur la Seine

Image

La ville de Paris a lancé un marché à bons de commande pour des travaux de génie civil sur les canaux, les ouvrages d'art et l'archipel flottant de son réseau fluvial.

Le service des canaux de la ville de Paris gère un réseau public fluvial d'un linéaire de plus de 130 km traversant cinq départements (Paris, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Oise et Aisne) et deux régions administratives (Ile-de-France et Hauts-de-France). Outre le plan d'eau et ses berges, le patrimoine géré comprend tous les équipements et infrastructures qui permettent d'alimenter le réseau de distribution d'eau non potable de Paris, de favoriser la navigation et le transport fluvial de fret et de personnes, mais aussi d'apporter un cadre de vie agréable et attractif aux territoires, en plus d'îlots de fraîcheur au cœur de la Métropole.

Dans ce contexte, la mairie de Paris a lancé un marché à bons de commande concernant principalement des travaux de génie civil sur les ouvrages d'art de la Direction de la voirie et des déplacements et, secondairement, des travaux subaquatiques sur la Seine et son archipel flottant. Les ouvrages d'art concernés sont des canaux, ponts, tunnels, écluses, berges, digues, murs de quai du réseau fluvial, ainsi qu'un barrage sur la Marne à Trilbardou (Seine-et-Marne).

Les prestations sont réparties en deux lots géographiques attribués séparément. Un premier concerne le génie civil sur le réseau fluvial à grand gabarit (Paris et Seine-Saint-Denis), tandis que le second concerne le petit gabarit (Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Oise et Aisne). Il pourra être notamment demandé au titulaire de réaliser des travaux de déblai, remblai et terrassement de terrains, de réfection ou de rejointoiement des ouvrages d'art, de fourniture et de mise en œuvre de béton armé ou hydraulique, ou encore de réfectionner chaussées, trottoirs et chemins.

[Consulter l'avis](#)